

# VILLE DE ROMILLY SUR SEINE



**Romilly**  
sur-Seine



*Romilly*  
sur-seine

[www.ville-romilly-sur-seine.fr](http://www.ville-romilly-sur-seine.fr)



---

**COMPTE ADMINISTRATIF 2016**  
**NOTE DE SYNTHÈSE**

---

## PREAMBULE

---

Dans le cadre de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (article 107), modifiant l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif.

Elle doit être réalisée afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note sera donc un recensement des principales informations et évolutions retraçant l'ensemble des recettes et dépenses réalisées au cours de l'exercice budgétaire considéré pour le budget principal de la commune et de ses budgets annexes.

Pour chaque budget, il permet de :

- Déterminer les résultats constatés à la clôture de l'exercice, globalement, mais aussi section par section et qui se traduisent, soit par un excédent, soit par un déficit ;
- Dégager les restes à réaliser (correspondant à des reliquats de crédits affectés à des programmes en cours, donc non achevés) en dépenses et recettes, en section d'investissement et de fonctionnement.

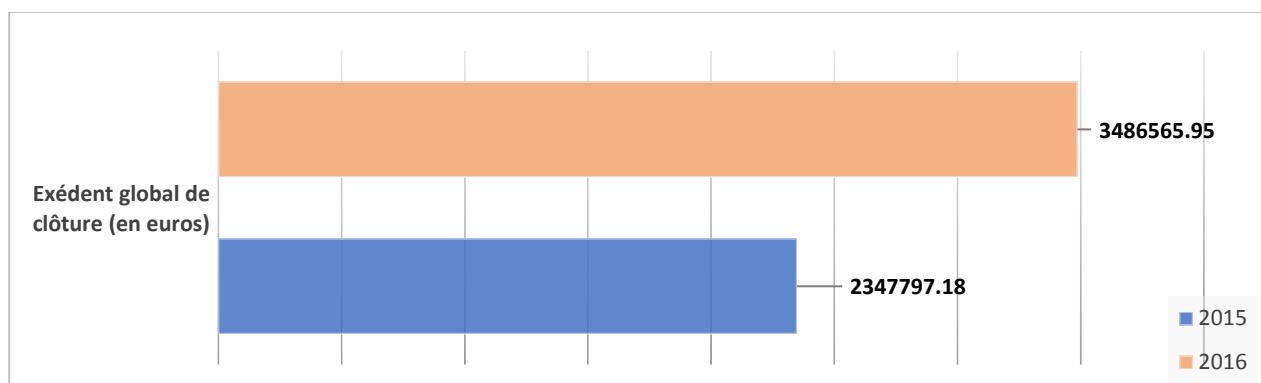
Le Conseil Municipal a délibéré favorablement à l'adoption du compte administratif 2016 le 6 mai 2017.

Les réalisations budgétaires 2016 pour le budget principal de la Ville sont les suivantes :

- ✓ Dépenses : 33 707 634, 34 euros
- ✓ Recettes : 38 276 626, 68 euros

# COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Au terme de l'exercice 2016, le compte administratif fait ressortir, toutes sections confondues, un excédent global de clôture de 3 486 565,95€ contre un excédent en 2015 de 2 347 797,18€.



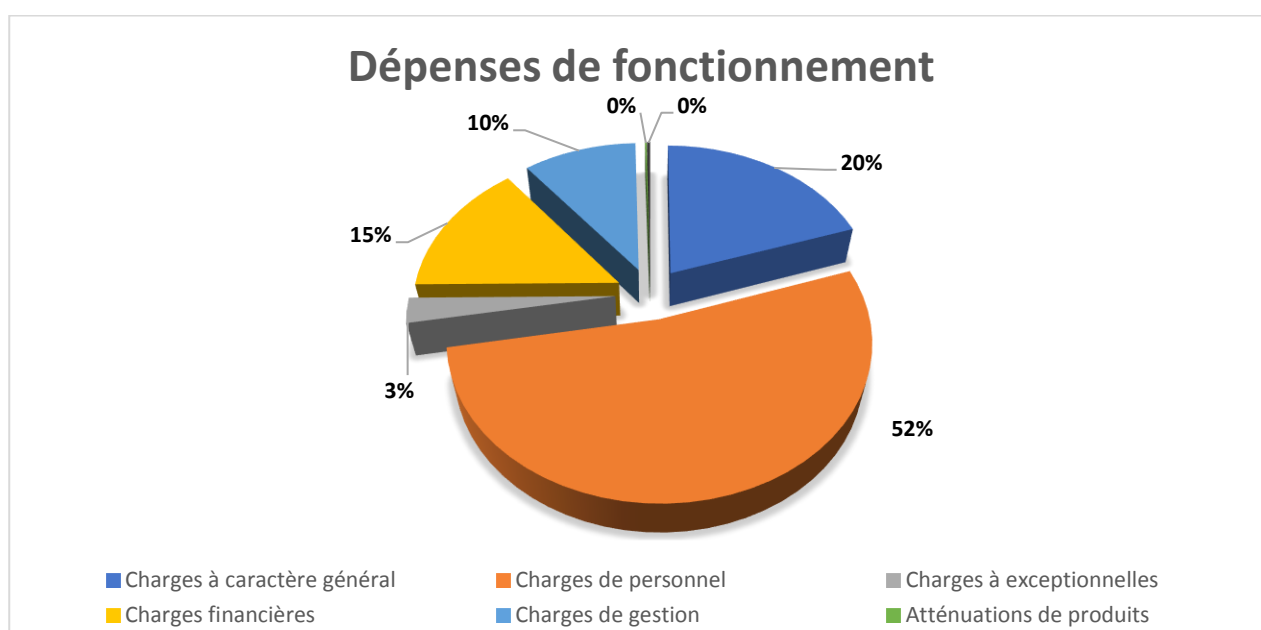
Ce montant est un bénéfice net qui sera automatiquement reporté pour financer d'autres dépenses nouvelles sur l'exercice 2017.

## I - Section de fonctionnement

**A) Dépenses réelles de fonctionnement : 18 684 610,01 euros**  
(en hausse de 1,78% par rapport à 2015)

Elles se décomposent en sept rubriques :

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Charges de gestion
- Charges financières
- Charges à exceptionnelles
- Dotations aux provisions
- Atténuations de produits



Les charges à caractère général repartent légèrement à la hausse de l'ordre de 2,25 % par rapport à 2015, principalement liée à l'achat de fournitures de petits équipements et la maintenance liée au fonctionnement sur une pleine année du centre aquatique.

Les charges de personnel n'augmentent que de 1,38% malgré le centre aquatique fonctionnant à plein régime.

Les charges de gestion courantes font apparaître une baisse de 824 000€ venant surtout de la non prise en compte d'opérations exceptionnelles cette année et de l'effort consenti dans le cadre des subventions allouées aux associations ou autres organismes.

Les charges financières croissent encore de manière exorbitante dans un contexte particulier de refinancements importants liés à la souscription au fonds de soutien des emprunts à risque qui empêchent toujours toute comparaison avec les exercices antérieurs. Ainsi, il y a eu 835 768,92€ et 877 567,70€ de règlement des intérêts impayés pour les exercices antérieurs concernant respectivement DCL et la SFIL.

Les charges exceptionnelles enregistrent plus 369 000€ avec des subventions exceptionnelles accordées aux budgets annexes afin de permettre le refinancement des emprunts toxiques et structurés.

Les dotations aux provisions sont désormais en nette diminution avec désormais uniquement la prise en compte de l'emprunt garanti pour l'ESAT « les Musicales du Quai de la Pallée ».

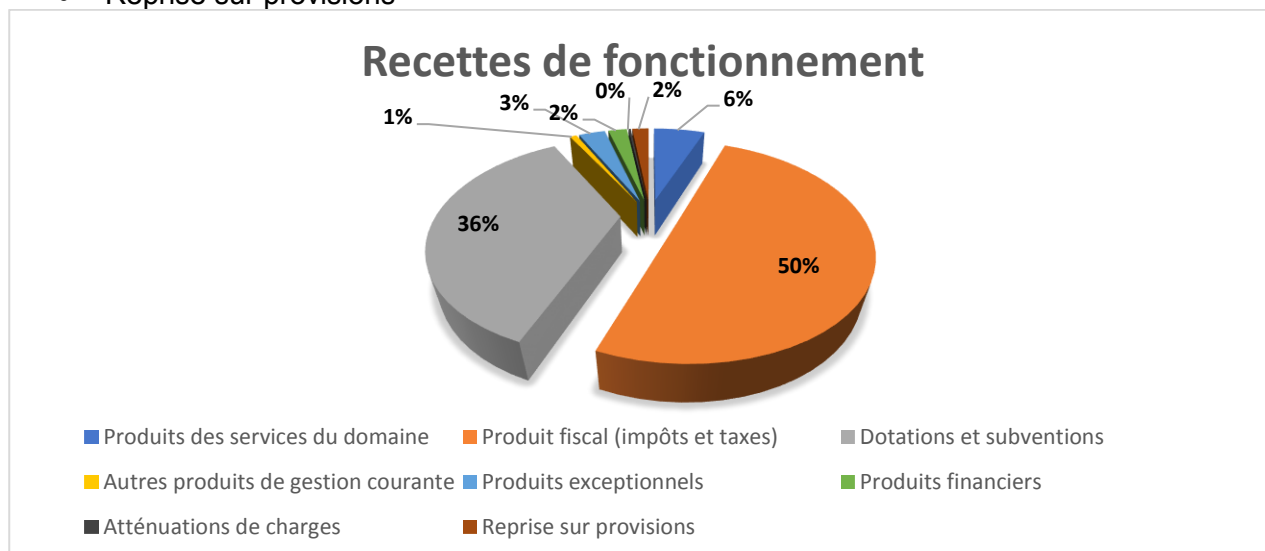
Les atténuations de produits sont en hausse d'un montant d'environ 8 000€ qui correspond à la fluctuation des dégrèvements sur la taxe d'habitation concernant les logements vacants.

## B) Recettes réelles de fonctionnement : 21 293 511,34 euros

(en hausse de 0.99 % par rapport à 2015)

Les produits réels de fonctionnement sont composés des postes suivants :

- Atténuations de charges
- Produits des services du domaine
- Produit fiscal (impôts et taxes)
- Dotations et subventions
- Autres produits de gestion courante
- Produits financiers
- Produits exceptionnels
- Reprise sur provisions



Les recettes liées aux « atténuations de charges » ont été inférieures d'environ 40 000€ par rapport à l'année précédente essentiellement dans le cadre des remboursements effectués par les organismes d'assurance.

Les « produits des services du domaine » sont bien au-dessus des chiffres 2015. Cela s'explique principalement par l'encaissement pour une année complète des entrées et des subventions attribuées par les Communautés de Communes dans le cadre du centre aquatique.

Il est à noter un encaissement de la fiscalité en hausse de 7,22% suite à la perception de la taxe additionnelle à la taxe sur les installations nucléaires via le Conseil Départemental pour le centre aquatique.

Les participations et dotations sont en très légère hausse de 6 000€. A noter ainsi que la baisse de Dotation Forfaitaire de 293 000€ a été compensée par la hausse de la DSU de 337 000€.

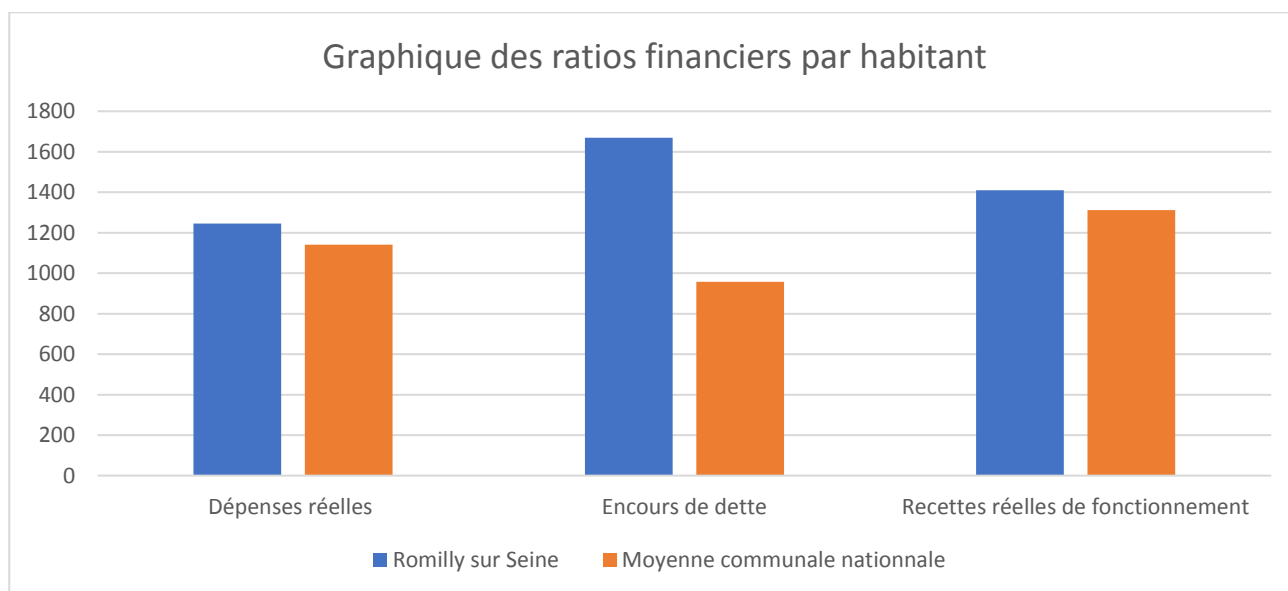
Les autres produits de gestion courante ont enregistré une petite augmentation de 4 000€ avec la location du 62 avenue Diderot.

Les produits financiers sont désormais abondés à hauteur de 452 000€ avec la perception de l'aide venant du fonds de soutien pour la sortie des emprunts à risques.

Les produits exceptionnels sont en progression avec des cessions encore plus importantes.

Enfin, dans le cadre du refinancement des prêts toxiques, il y a eu une ultime reprise sur provisions pour 397 000€.

*Quelques ratios financiers permettent de comparer le niveau des dépenses et recettes de fonctionnement de la Ville par rapport à la moyenne nationale des communes de même strate démographique et ainsi d'en apprécier le volume :*



## II- Section d'Investissement

### **A) Dépenses réelles d'investissement : 2 914 539,89 euros**

(en baisse de 48,83 % par rapport à 2015)

La section d'investissement, plus particulièrement les dépenses d'équipement (comptes 20, 204, 21 et 23), affiche un taux de réalisation de 24,11% (ce taux s'explique par la nécessité d'inscrire dès 2016 les futurs projets d'investissement dans le cadre du refinancement global de la dette toxique ; à défaut il aurait été de 44,10%) contre 49,60% en 2016. Le lancement d'APCP devrait corriger ce taux dans les années à venir.

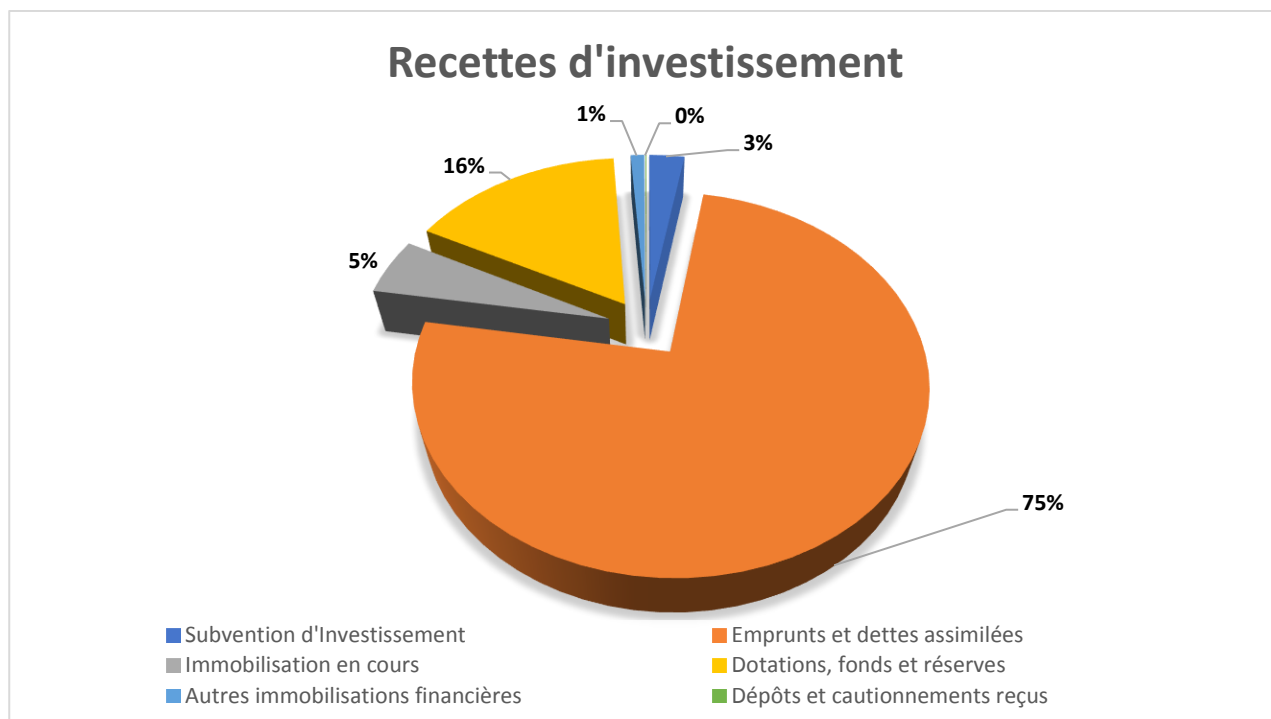
Par ailleurs, ces dépenses d'équipement sont moins importantes en termes de montant avec encore une baisse de 2 568 000€ par rapport à 2016 liée au fait que les plus grosses opérations (Pole d'Echange Multimodal sur la place de la gare et école rue Gornet-Boivin) vont être lancées en 2017.

### **B) Recettes réelles d'investissement : 4 874 630,90 euros**

(en baisse de 32,05% par rapport à 2015)

Les recettes d'investissement se répartissent en sept grandes catégories :

- Subvention d'Investissement
- Emprunts et dettes assimilées
- Immobilisation en cours
- Dotations, fonds et réserves
- Autres immobilisations financières
- Dépôts et cautionnements reçus
- Produits des cessions d'immobilisations



En matière de recettes réelles d'investissement, il y a une forte diminution, malgré la réalisation de 3 500 000€ d'emprunts nouveaux dans le cadre du refinancement global des emprunts toxiques, sachant que les importantes subventions dans le cadre du centre aquatique ont été réalisées en 2015.

La capacité d'autofinancement brute de cette année est de 2 115 865,34€. Elle est encore en hausse par rapport à celle de 2015 qui était de seulement 2 040 968,46€ montrant ainsi une amélioration de la situation avec toujours une maîtrise globale des dépenses de fonctionnement et une légère hausse des recettes de fonctionnement.

### **C) La dette**

L'encours global de la dette pour le budget principal ville est désormais de 30 133 483,23€ suite aux imposants refinancements des emprunts toxiques et structurés. Retraité du montant des aides restant à percevoir dans le cadre du fonds de soutien des emprunts à risques (5 637 440,41€), l'encours de dette par habitant monte ainsi à 1 669,69€ par romillon (contre 1 259€ par romillon en 2015).

Dans cette logique, la capacité de désendettement, qui mesure la durée nécessaire pour rembourser toute la dette si on y consacrait toute la capacité d'autofinancement brute, se dégrade pour passer de 8,8 ans à 11,58 ans désormais.

### **III- Débat annuel sur la formation des membres du conseil municipal au cours de l'exercice 2016**

Au vu du tableau récapitulatif des actions de formation des élus financées par la commune annexé au compte administratif 2016 (à la page 155), il en ressort que 4 élus ont bénéficié de 9 jours sur 5 formations différentes pour un coût total de 3 517,92€.

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET ANNEXE INTERVENTIONS ECONOMIQUES**

---

En section d'exploitation :

✓ excédent final de 1 537 euros (contre 12 592,80 euros en 2015)

En section d'investissement :

✓ excédent final de 411 957, 67 euros (contre 190 453,27 euros en 2015)

► Toutes sections confondues, il en ressort un excédent global de clôture 2016 (reportable) de 413 494,67 euros (contre un excédent 2015 de 203 046,07 euros).

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET ANNEXE DE L'EAU :**

---

En section d'exploitation :

✓ excédent final de 362 592,17 euros (contre 316 143,79 euros en 2015)

En section d'investissement :

✓ excédent final de 413 300,04 euros (contre 260 316,75 euros en 2015)

► Toutes sections confondues, il en ressort un excédent global de clôture 2016 (reportable) de 775 892,21 euros (contre un excédent 2015 de 55 827,04 euros).

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

---

En section d'exploitation :

✓ excédent final de 1 538 728,21 euros (contre 1 065 631,13 euros en 2015)

En section d'investissement :

✓ déficit final de 85 030,96 euros (contre 162 967,37 euros en 2015)

► Toutes sections confondues, il en ressort un excédent global de clôture 2016 (reportable) de 1 453 697,25 euros (contre un excédent 2015 de 902 663,76 euros).

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET ANNEXE CINEMA MUNICIPAL**

---

En section d'exploitation :

✓ excédent final de 114 532,31 euros (contre 8 982,78 euros en 2015)

En section d'investissement :

✓ déficit final de 35 772,89 euros (contre un excédent de 13 647,47 euros en 2015)

► Toutes sections confondues, il en ressort un excédent global de clôture 2016 (reportable) de 78 759,42 euros (contre un excédent 2015 de 22 630,25 euros).